

L LA MARRE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

La Marre ou Lamare - Jousserand, La Mare, Lamart, Lamarre.

Village de l'arrondissement de Lons le Saunier ; canton de Voiteur, à 10 kms de Voiteur et 20 kms de Lons le Saunier.

Altitude : 545 m.

Son territoire est limité au nord par Fay en Montagne ; au sud par Mirebel et les Granges-sur-Baume ; à l'est par Fay et les Faisses ; à l'ouest par La Doye, Blois et Nevy. La *grange Queillat* fait partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Crançot, à Poligny, à Blois, à Mirebel, aux Granges-sur-Baume, à Nevy, aux Faisses et au Fay.

Le village est situé sur le premier plateau des basses montagnes du Jura. Les maisons sont groupées, bien bâties en pierre, couvertes en laves et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

La Marre dépendait de la paroisse des Faisses. (Les Faisses qui depuis 1897 prend le nom de Bonnefontaine).

Les plus anciens registres de l'État Civil de la Marre datent de 1792.

On trouve sur le territoire de la marne, des sablières, de la pierre à chaux, des carrières de pierre à bâtir et de taille qui peut rivaliser par sa qualité avec celle de Crançot.

NOTICE HISTORIQUE :

Ce village semble tirer son nom d'une grande mare, autour de laquelle se sont groupées les premières habitations. Ce réservoir était d'autant plus précieux, que l'eau est excessivement rare sur tout le plateau qui domine le val de Voiteur.

Dès les temps les plus anciens la voie d'Orgelet à Poligny passait à la Marre. Son emplacement porte encore le nom de *Vie de Poligny*.

La *Vie de Fay*, ou la *Vie Saunière*, quittait le chemin de Poligny à la Marre et se dirigeait sur Salins par Montrond.

Dénominations locales : Clusiaux Chevalier ; La Marsotte ; Tartre-Beau-les-Bains ; Vire-Soleil ; La Maillepierre et l'Essard-Belot.

Seigneurie : Lamare dépendait en toute justice de la Seigneurie de Mirebel.

Église : Ce village qui dépendait de la paroisse des Faisses, ne fut érigé en succursale qu'en 1802. Il y avait une ancienne chapelle qui a été démolie. L'église actuelle, construite en 1815, sur l'emplacement de la Chapelle, est dédiée à la Sainte Trinité, dont on célèbre la fête le 11 juin, est orientée et se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles d'un chœur, d'un sanctuaire se terminant octogonalement et d'une sacristie. Le clocher est couronné par un dôme couvert en tuiles vernissées.